© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Interdiction de jeux

Par Profil supprimé Postée le 24/11/2020 21:03

> Étant interdit volontairement de jeux en France , je voulais savoir si je pouvais entrer dans un casino à Monaco ?

Mise en ligne le 25/11/2020

Bonjour,

L'interdiction ou l'exclusion volontaire de jeux dans les casinos concerne uniquement le territoire national français.

Monaco étant un état à part entière, votre interdiction n'est pas valable dans ce contexte et par conséquent vous pourrez vous y rendre.

Néanmoins, étant concerné par une exclusion volontaire de casino, si vous avez le souhait éventuel de jouer à nouveau et que vous avez des difficultés ou toutes questions à ce propos, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Nous sommes joignables tous les jours au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h ou par tchat via notre site de 8h à minuit.

Bien cordialement
